



**R**APPORT de la MISSION  
effectuée par **ARÉMAU**  
à **Nouakchott**  
à **Thialgou**  
*(Région de Brakna)*  
en **MAURITANIE**

**du 15 février au 2 mars 2022**



*par Ulysse Airieau  
et Marie-Claire Rivoire*

# Les membres de la mission d'Arémau

---

## **Etienne RIVOIRE**

Président d'Arémau  
3, Impasse du Lauragais – 31150 Bruguières  
Tél. 05 61 82 30 46 - 06 18 66 77 31  
[association-Arémau@club-internet.fr](mailto:association-Arémau@club-internet.fr)



## **Marie-Claire RIVOIRE**

Membre du Conseil d'Administration  
d'Arémau  
17, rue de la Magnanerie - 38000 Grenoble  
Tél. 06 81 02 82 15  
[marie.claire.rivoire@gmail.com](mailto:marie.claire.rivoire@gmail.com)



## **Ulysse AIRIEAU**

Adhérent AREMAU  
18, rue Abbé Grégoire- 38000 Grenoble  
Tél. 06 80 88 61 81  
[ulyse.airieau@gmail.com](mailto:ulyse.airieau@gmail.com)



## **Abou BÂ**

Président d'honneur d'Arémau  
Cité Plage zone Sebkhâ, Secteur 5  
phase 2 lot numéro 180 ; Nouakchott ;  
Mauritanie ;  
Port.: +222 46 52 93 68  
[baabou19682002@yahoo.fr](mailto:baabou19682002@yahoo.fr)



# Déroulement de la mission

---

## Nuit de lundi 14 à mardi 15 février

### Notre arrivée en Mauritanie

En ce début d'année 2022, la délégation envoyée par ARÉMAU (**Amitié Réciprocité Échange avec la MAURITANIE**) est constituée de quatre membres, dont trois ayant fait le déplacement depuis la France : **Etienne Rivoire**, Président de l'association, **Marie-Claire Rivoire**, membre du conseil d'administration de l'association dont c'est la 9<sup>ème</sup> mission en Mauritanie, **Ulysse Airieau**, nouveau membre de l'association et **Abou Bâ**, président d'honneur d'Arémau, résidant à Nouakchott.

Etienne a la charge de représenter Arémau auprès de nos différents interlocuteurs, de conduire les différentes étapes de la mission et de faire le bilan des actions menées à Thialgou depuis la mission de 2017. Marie-Claire a pour tâche d'apporter son soutien lors des réunions, de s'assurer du bon déroulé et du suivi de la mission. Ulysse assurera le reportage photos de l'ensemble de la mission, la prise de notes lors des réunions pour la rédaction du rapport final, en coordination avec Marie-Claire. Quant à Abou, c'est lui qui fera le lien entre Arémau et les différentes instances et associations locales, qui accompagnera les membres de la mission dans tous ces déplacements et rendez-vous et qui assurera leur hébergement à Nouakchott.

La mission commence en décalé, Marie-Claire et Ulysse arrivant dans la nuit du 14 au 15 février et Etienne dans la nuit du 16 au 17 février.

A ces deux dates, à deux heures du matin, une délégation de l'*Association de Développement Économique et Social de Thialgou* (ADEST -anciennement *Association des Thialgois de Nouakchott*), sera présente à l'aéroport de Nouakchott pour leur accueil.

## Mardi 15 février

### Réunion avec les représentants de l'Adest et l'Ajt [\*]

Après une journée de repos et de détente pour Marie-Claire et Ulysse, le mardi soir, est organisée une première rencontre chez Abou Bâ entre les membres d'Arémau, de l'Adest et de l'Association des Jeunes de Thialgou (AJT).

Dans l'attente de l'arrivée du président d'Arémau, cette réunion est l'occasion de poser les premiers jalons de l'organisation de la mission et de faire le bilan des actions réalisées depuis la dernière mission.

Suite aux politesses d'usage et aux témoignages mutuels d'amitié et de reconnaissance pour le travail effectué par chacune des associations depuis 2008, un tour de table permet aux participants de se présenter individuellement ainsi que leurs fonctions au sein de leur association.

Après une période de 5 ans sans visite d'Arémau en Mauritanie, Abou profite de cette occasion pour rappeler que la raison d'être de l'Adest est le pilotage et la coordination des actions entreprises à destination de Thialgou. Ses actions sont nombreuses, ses acteurs et interlocuteurs variés. Au-delà du village de Thialgou, l'Adest s'étend à la diaspora thialgoise résidant de Nouakchott et à l'étranger. L'Adest apporte son soutien aux activités de l'Association des Jeunes de Thialgou (AJT), de la Coopérative des Femmes, ou encore de l'Association des parents d'élèves.

Marie-Claire intervient ensuite, au nom du président d'Arémau, pour rappeler le but de notre voyage ainsi que les objectifs de notre mission, la priorité étant de préparer l'organisation du séjour à Thialgou et le planning des rencontres avec les différents interlocuteurs et instances du village.

[\*] **Annexe n° 1** - Liste des personnalités, représentants associatifs et des différents interlocuteurs rencontrés lors des réunions organisées à Nouakchott et Thialgou.



Oumar Lam, le président de l'Adest, nous annonce que le planning de notre visite a déjà fait l'objet d'une préparation. Il est en cours de finalisation avec les interlocuteurs de Thialgou qui doivent assurer notre accueil et l'organisation de la réception de la mission le jour de notre arrivée au village étant planifiée le vendredi 18 février (le lendemain de l'arrivée du président d'Arémau à Nouakchott) [\*].

Abou nous rappelle que le Conseil des Sages du village, même s'il n'est pas représenté physiquement à cette réunion, a participé activement à la planification de notre visite et souligne, par cette information, le caractère souverain des décisions de ce Conseil sur tout ce qui concerne les relations avec Arémau.

[\*] **Annexe n° 2** – Programme des visites à Thialgou

## Mercredi 16 février

### Journée à Nouakchott

Cette journée est consacrée pour Ulysse, dont c'est le premier séjour en Mauritanie, de découvrir l'environnement de Nouakchott et en particulier la plage et le port des pêcheurs, lieux hautement pittoresque de la capitale de la Mauritanie.



Pour Marie-Claire, c'est l'occasion de retrouver et de saluer tous les amis et connaissances rencontrés lors des précédentes missions, de préparer les affaires et bagages adaptés au séjour à Thialgou et de faire le tri des dons et cadeaux apportés pour les divers partenaires et associations que nous rencontrerons pendant la mission.

Jeudi 17 février

## Journée à Nouakchott

Cette journée, marquée par l'arrivée d'Etienne, le président d'Arémau dans la nuit de mercredi à jeudi, est consacrée aux derniers préparatifs avant le départ fixé le lendemain pour Thialgou.

Le programme ayant été établi et l'équipe étant au complet, nous pouvons donc prendre la route de Thialgou, en emportant avec nous la **centaine de kilos de dons** que nous avons fait passer dans nos bagages de soute !

La dernière soirée passée à Nouakchott permet aux représentants du Conseil des Sages, dont M. Yall Zakaria, ancien ministre, et de l'Adest de venir saluer Etienne et de souhaiter la bienvenue aux participants de la mission.



Vendredi 18 février

En route pour Thialgou



Nous partons pour Thialgou sur le coup de 5 h. les bagages ayant été chargés la veille au soir.

Quatre cents kilomètres nous séparent du village, dont la moitié jusqu'à Rosso. Nous faisons ce détour pour éviter la RN 2, dite Route de l'Espoir, servant d'axe principal entre Nouakchott et Bamako, mais fortement dégradée par le trafic intensif des camions sur celle-ci.

Le voyage se passe sans encombre bien que la route ait révélé bon nombre de surprises sous la forme de nids d'autruches, de véhicules divers ou de conducteurs audacieux. Le paysage est particulièrement varié et il est étonnant de voir apparaître puis se densifier la végétation, sous forme d'arbustes puis d'arbres, au fur et à mesure que nous nous rapprochons du fleuve Sénégal.

Une fois arrivé dans la zone de végétation sahélienne, les villages se succèdent régulièrement le long de la route et l'activité économique, éducative, agricole et pastorale se fait forte, avec les zones de rizière près du Sénégal et les grands troupeaux de bovins.

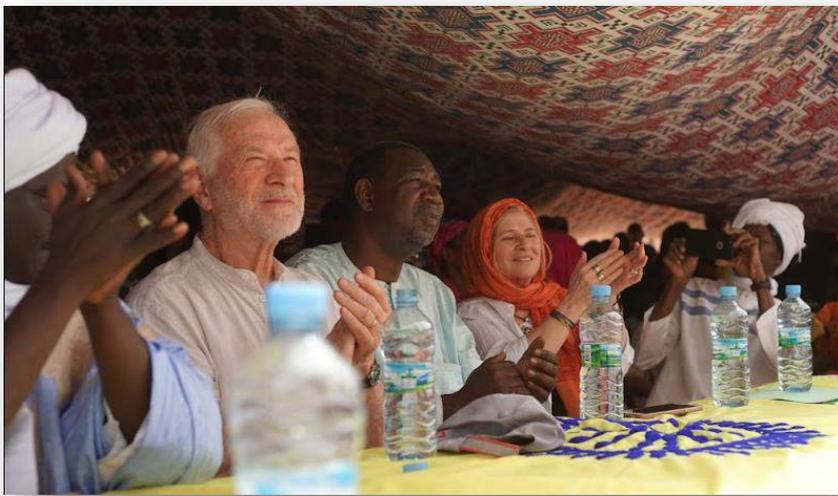


## L'accueil à Thialgou

Nous sommes accueillis à Thialgou dans l'enceinte du jardin d'enfants aux alentours de 13 heures par un large comité constitué de nombreux notables et de l'ensemble des villageois. Nous avons droit à un chaleureux discours de bienvenue dans la tradition d'accueil de Thialgou, suivi d'interventions des différents représentants des associations [\*]. Les jeunes de Thialgou nous réservent également quelques surprises avec un défilé de costumes traditionnels ainsi qu'une pièce de théâtre.

[\*] **Annexe n° 3** – Discours de bienvenu de l'Association des Jeunes de Thialgou





Soyez les bienvenus dans votre village

Ton amour se lit sur ton visage

Nous saluons ton courage.

Malgré le CORONA faisant ravage

Vous avez tenu ce long voyage,

Pour nous magnifier ce beau message.

Message de solidarité et de partage.

Rendons grâce au seigneur

De nous avoir offert ce bonheur.

Bienvenue à Thialgou

Faites comme si vous êtes chez vous.

Chanson de bienvenue par les enfants du village



A la suite de la matinée consacrée à la réception, nous sommes invités à déjeuner chez Oumar Lam, qui nous offre le gîte et le couvert dans sa belle et grande maison pendant notre séjour.



## Cérémonies au jardin d'enfants

L'après-midi est dédiée à des cérémonies au jardin d'enfant durant lesquelles nous avons posé une plaque en hommage à **Monique Maurice**, adhérente et trésorière adjointe d'Arémau, qui nous a quittés en 2020.



### JARDIN D'ENFANTS

#### Monique MAURICE

née en 1942 à Nancy  
décédée en 2020 à Bruguières (France)

Adhérente de l'association AREMAU  
à partir de 2010

et trésorière adjointe de 2015 à 2020

Monique MAURICE a œuvré avec ferveur  
et dévouement

à la réalisation des projets à Thialgou,  
particulièrement à ceux dédiés à l'enfance.

Merci Monique d'avoir été,  
par tes engagements,  
un trait d'union entre Bruguières et Thialgou.

Nous avons ensuite procédé à la plantation d'un arbre dédié à Arémau dans la cour du jardin d'enfants. Cet arbre remplace symboliquement l'arbre ancestral qui a été arraché lors de la tempête de septembre 2017 et qui représentait l'amitié unissant Arémau et le village de Thialgou.



Samedi 19 février 2022

Visites et réunions à Thialgou

*Au jardin d'enfants*



Notre matinée commence par une visite du jardin d'enfants suivie d'une réunion avec les monitrices et le comité de gestion. Nous effectuons la visite du bâtiment et des classes du jardin d'enfants à l'heure du goûter. Nous avons pu constater combien ce nouvel équipement apportait aux enfants confort et espace, améliorant leur accueil et permettant une meilleure qualité d'enseignement.



La réunion a permis d'échanger avec les parents d'élèves et les monitrices sur leur satisfaction vis-à-vis de l'infrastructure ainsi que sur leurs doléances et les améliorations à apporter. Cette réunion s'est appuyée sur le rapport d'évaluation établi en août 2021 par David Stewart, chargé de projets pour l'association La Guilde, lors de sa visite à Thialgou. Ce rapport est très élogieux sur la structure et comporte très peu de réserves [\*].

[\*] Annexe n°4 - Rapport d'évaluation – 2021 – Mauritanie – David Stewart



Suite à sa lecture, un point est fait avec l'assemblée sur l'état des lieux et nous faisons les constats suivants [\*]:

- Des travaux sont à envisager pour gagner en confort d'utilisation, à commencer par le rajout d'une extension au bâtiment existant de deux salles de classe supplémentaires de 9 m / 6 m selon les normes en vigueur.
- Dans le hall des toilettes, un problème d'évacuation des eaux usées et la mauvaise aération du local favorisent une remontée de mauvaises odeurs persistantes. Des améliorations doivent être apportées pour l'écoulement des eaux usées.
- La grille extérieure du préau est à consolider car elle a été mal fixée sur les poteaux de soutènement. Elle nécessiterait d'être sécurisée car elle présente un réel danger pour les enfants qui grimpent dessus.

[\*] Annexe n° 5 - Etat des lieux et relevé d'observations suite à visite du jardin d'enfants le 19 février 2022

Il reste entendu que tous ces travaux feront l'objet d'une consultation de tous les acteurs et associations : l'Adest, les parents d'élèves, la commission de gestion du Jardin d'enfants, etc.

- Il a été évoqué également un besoin de formation supplémentaire pour les animatrices, celles-ci souhaitant monter en compétences et avoir des remises à niveau régulièrement.
- Il y a également un besoin en outils pédagogiques tels que des livres d'enfants, des imagiers en arabe et français, du matériel de projection et des DVD pédagogiques, un photocopieur pour imprimer des fiches d'exercices, des dessins.
- Un constat a été fait concernant l'équipement en mobilier des classes. En effet, alors qu'il y a presque assez de chaises et de tables pour tous les enfants, le manque de place dans les salles de classe empêche l'utilisation des tables. Des propositions ont été formulées, par exemple le fait d'utiliser des tablettes rigides en bois ou en plastique comme support de travail.

Pour finir la réunion, les parents d'élèves de Thialgou ont remercié Arémau pour avoir permis la construction de ce jardin d'enfants répondant aux besoins du village. Le jardin d'enfants permet de libérer les femmes de la garde des enfants pour que celles-ci puissent disposer de temps pour travailler.



## À l'école de Thialgou

L'après-midi se termine par une réunion avec le directeur de l'école fondamentale, Mr N'Gaïdé, et l'équipe des enseignants. Certains instituteurs présents n'enseignent pas à l'école de Thialgou mais dans d'autres communes. Ils assistent à la réunion car ils sont habitants de Thialgou et participent aux activités du village.

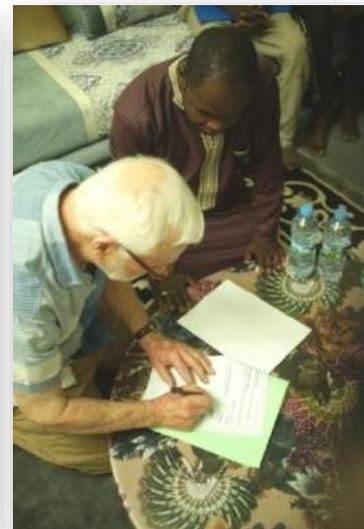
Cette réunion a lieu en préliminaire à la visite de l'école, qui doit se faire le lundi 21 février, afin de préparer les points essentiels qui seront abordés pendant cette visite.



## Réunion avec l'AJT dans la soirée

Pour terminer la journée, après le dîner, une réunion se tient avec l'Association des Jeunes de Thialgou afin de signer la convention tripartite de partenariat et de financement du projet reboisement du jardin d'enfant de Thialgou, entre l'AJT, Arémau et la Commune de Boghé [8].

[8] Annexe n° 6 . – Convention après signature des 3 partenaires.



## Cérémonie de remise de cadeaux aux associations

La soirée se clôture par la remise des cadeaux à l'association des jeunes de Thialgou : équipements et vêtements de sport offerts par les Clubs de Foot et de Futsal de Bruguières.



A la coopérative des femmes : jouets, jeux et divertissements pédagogiques pour le Jardin d'enfants, de la part du Centre de Loisirs de Bruguières.

Dimanche 20 février

## À la bibliothèque



En fin de matinée, nous rejoignons l'Association des Jeunes de Thialgou au sein de la bibliothèque afin d'aborder différentes thématiques avec eux. En premier lieu nous évoquons la question de la gestion des livres. La bibliothèque est saturée, la place manquant sur les étagères. Nous proposons qu'ils fassent un tri et ne gardent que ceux qu'ils jugent pertinents, en privilégiant les livres pédagogiques, scolaires, de culture générale récents, encyclopédies et dictionnaires. Arémau autorise les jeunes à disposer comme bon leur semble des livres qu'ils jugent peu adaptés à leurs besoins. Si possible, il est à privilégier pour l'avenir des dons de livres en version bilingue français-arabe ainsi que ouvrages d'écrivains africains, tels que ceux offerts cette année.

Il a été abordé le besoin de former des bibliothécaires. Ceux déjà formés ont quitté Thialgou, d'où un problème de gestion de la bibliothèque. Il est évoqué la possibilité de placer un fonctionnaire à temps partiel ou un résident retraité afin d'assurer l'ouverture et la gestion de cette bibliothèque.



Lot de livres offert par Arémau en français/arabe, et d'écrivains africains, ainsi que des romans évoquant l'Afrique

Une extension du local des jeunes est actuellement en cours de construction pour stocker le matériel de l'AJT (divers équipements pour événements et mariages : vaisselles, batteries de cuisine, mobilier, bancs,...) qu'ils mettent en location. Cependant, reste comme problème important à résoudre, le manque de latrines et d'électricité sur le site, le plus urgent à réaliser étant la construction de latrine.

Les jeunes demandent également à se débarrasser du vieux matériel informatique donné par Arémau lors des premières missions, celui-ci étant désormais obsolète et difficilement utilisable en l'état, ce qui leur est accordé d'emblée.

Le montage des chaises en bancs a été fait. Ces chaises, sans pied, avaient été livrées lors de la mission 2008 et étaient en attente d'être assemblées sur des supports pour en faire des bancs. Ce projet a été enfin réalisé en 2021 à la grande satisfaction de tous, même si certains de ces sièges présentent des fragilités qui nécessitent un renforcement des armatures [\*].

[\*] Annexe n° 7 - Rapport sur le montage des bancs de chaises par l'AJT

Nous évoquons leur activité théâtre et cinéma et la réalisation d'une série feuilleton en pulaar où ils abordent des questions de société comme la prise de conscience de la place de la femme dans la société, les situations conflictuelles entre traditions et modernité, etc.

Le matériel ayant été loué, Ulysse a proposé de les renseigner sur un éventuel achat de matériel afin qu'ils puissent être autonomes. De même Ulysse a parlé d'évaluer la possibilité de faire sous-titrer la série en français pour éventuellement la montrer à des personnes en France, qui seraient intéressées de découvrir les traditions peules et la vision des jeunes de Thialgou sur le monde d'aujourd'hui pour les faire connaître par des projections.

Revient à l'ordre du jour de cette réunion, la nécessité d'un photocopieur qui serait adapté à l'utilisation locale et mis à disposition aux usagers de Thialgou et aux associations. Cela nécessite une gestion spécifique avec une ou des personnes chargées de sa gestion, de la maintenance et de l'achat des consommables.

L'association des jeunes formule le besoin qu'ils ont actuellement en matériel de sport : des jeux de maillots de foot, des maillots de basket pour garçons et filles, des ballons de foot et de basket, des filets de but, des plots d'échauffement et des dossards.

Étienne en profite pour demander aux jeunes s'ils seraient disposés à aider les enfants à utiliser les tablettes. Nous finissons la réunion avec un thé et quelques photos.



Remise de la clef USB, au Président d'Arémau, contenant les vidéos de la série créée par les jeunes de Thialgou



### *Au potager des femmes*

Nous nous rendons l'après-midi au potager géré collectivement par la coopérative des femmes de Thialgou qui traite et finance les projets et travaux portés par les femmes.

Ce grand potager, entièrement grillagé et équipé de plusieurs puits à structure bétonnée, est proche du canal d'irrigation (à sec en cette saison) des rizières qui s'étendent entre Thialgou et Boghé.



Cette visite nous a permis de faire à nouveau le constat du problème de l'alimentation en eau du potager.

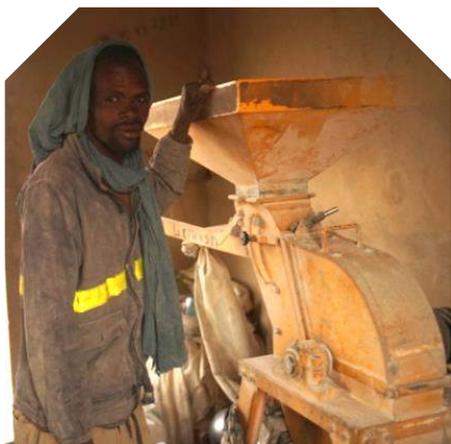
Actuellement, l'eau des puits est suffisante, ce qui n'est pas le cas toute l'année ; aussi un forage plus profond pourrait répondre aux besoins en eau en toutes saisons.

Le potager permet aux femmes de produire une grande variété de légumes et plantes aromatiques : salades, tomates, aubergines, piments blancs et rouges, bissap blanc et rouge, différents haricots, carottes, navets, oignons, menthe, etc. Les cultures potagères sont protégées des insectes et autres nuisibles par des moustiquaires et tissus usagés.

Les femmes ont chacune le droit à deux parcelles et se partagent celles non utilisées. Les recettes de la vente des produits du potager sont partagées en trois : une partie revient aux femmes pour leur usage personnel, une partie est consacrée à l'entretien du grillage, une troisième partie sert à l'achat de l'engrais.



## *Visite des équipements de la coopérative des femmes*



Sur le chemin du retour au village, nous en profitons pour visiter les équipements financés et gérés par la coopérative des femmes pour leurs activités : les moulins à grains pour le blé et le maïs qui permettent de produire leurs propres farines. Un technicien, payé par la coopérative des femmes, s'occupe des machines et de la maintenance.

Les femmes disposent maintenant d'un local pour leurs commerces ainsi que d'un hangar pour le marché.



## *Réunion avec la coopérative des femmes*

Le soir, nous retrouvons les représentantes de la coopérative des femmes chez notre hôte, Oumar Lam. Comme évoqué lors de notre visite du potager, le point essentiel de la réunion a porté sur le projet d'un forage avec bassin et pompe à énergie photovoltaïque.

Ce sujet a déjà été traité lors des missions précédentes : pour pouvoir cultiver toute l'année durant, il faut un forage profond et non de simples puits. Une étude est donc nécessaire afin d'en établir la faisabilité. Les femmes proposent de demander à Mr Diallo, l'entrepreneur ayant assuré, entre autres, la construction du jardin d'enfants. Etienne valide l'idée de ce projet et s'engage à en étudier sa faisabilité avec les différentes instances thialgoises.

Le choix de l'entrepreneur sera décidé ultérieurement en accord avec l'Adest, sur ses préconisations et ses conseils.



Lundi 21 février

### Visite de l'école fondamentale

La matinée est consacrée à la visite de l'école en compagnie du directeur de l'école, des enseignants et des membres de l'association des jeunes (AJT).

Nous commençons par une visite des bâtiments, prenons des photos et des notes en vue de réaliser un état des lieux [\*]. Dans les classes, nous sommes accueillis chaleureusement par les élèves et leurs professeurs avec qui nous profitons d'échanger sur divers sujets de manière informelle.

[\*] Annexe n° 8 - Etat des lieux et relevé d'observations suite à cette visite



Nous notons en premier lieu que, dans l'attente du déménagement des classes du collège qui occupent actuellement plusieurs salles de l'école, les élèves de l'école fondamentale manquent cruellement de places et sont obligés d'occuper des bâtiments vétustes. Les élèves sont relativement nombreux par classe, une cinquantaine en moyenne.

Effectifs des établissements scolaires de Thialgou							
ECOLE FONDAMENTALE	TOTAL	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
<i>Nombre d'enfants</i>	<b>352</b>	52	56	61	63	64	56
	<i>dont</i>	<i>Garçons 165</i>			<i>Filles 187</i>		
<b>COLLEGE</b>	<b>502</b>						
<b>TOTAL école et collège</b>	<b>854</b>						



Nous faisons état du bloc de latrines construit en 2015, celui-ci est fonctionnel et permet de disposer de 6 latrines. Ce qui n'est pas négligeable sachant que l'effectif total de l'école et du collège avec lequel les infrastructures sont partagées est de 854 élèves.

Nous constatons que des réparations sur les bâtiments de classes demandées lors de la dernière mission, ont été réalisées (tels que les arrêts de volets remplacés par du matériel plus solide).

Par ailleurs, les jeux pour enfants ayant été endommagés par la tempête, et étant actuellement dangereusement inclinés et instables, il est maintenant indispensable de les démonter, pour des raisons évidentes de sécurité. S'ils sont réparables, il conviendrait de les déplacer dans la cour du jardin d'enfants.

Il y aurait également un besoin pour l'école de s'équiper d'un photocopieur. Cependant, comme cette demande rejoint celles émises par le personnel du jardin d'enfants et par l'association des jeunes, il est suggéré de prévoir de mettre en commun, un photocopieur répondant aux besoins de tous ces utilisateurs, dans un local accessible à tous.

Etienne a ensuite abordé la question de la correspondance entre l'école de Thialgou et les écoliers de différentes écoles de la région toulousaine : les élèves de l'école de Bruguières correspondent via une activité organisée par le centre de loisirs, les élèves d'une classe de l'école de Montberon et les élèves de l'ensemble des classes de l'école de Peujard. Il serait souhaitable de trouver des solutions pour réduire les délais de réponses

En l'état actuel, l'échange des courriers se fait grâce aux personnes voyageant entre Thialgou et la France. C'est Ousmane Lam, résidant à Paris et membre du C.A. d'Arémau, qui s'en est occupé dernièrement.

Se pose également la question de l'utilisation des tablettes, offertes par l'association Etude.Tech de Bruguières et destinées à l'école. Il s'agit de tablettes reconditionnées ayant fait partie du parc informatique d'une grande entreprise française. Les questions se posant en premier lieu sont bien sûr qui les prend en main, qui supervise, qui forme et où les stocker.

*Nota bene* : Ulysse a établi une réserve sur la pertinence de l'interface, dans le sens où ce sont des tablettes tactiles tournant sous Ubuntu (Linux), qui est un système d'exploitation très complet et performant mais plutôt adapté à un ordinateur avec clavier, pavé tactile ou souris (du fait du besoin de précision dans les interactions avec l'interface). Le fait que ce soit des tablettes tactiles et qu'elles soient dépourvues de stylet, de pavé tactile ou de clavier adjacent rend le rapport à l'interface plus compliqué et moins intuitif que sur un système d'exploitation type Android. Nous pouvons bien sûr supposer que les enfants et jeunes de Thialgou seront pleins de ressources quant à l'utilisation de ces tablettes.



Remise de cadeaux pédagogiques et des tablettes au directeur de l'école et à l'équipe enseignante

## Visite au maire de Boghé

En fin de matinée, nous nous rendons à Boghé pour une rencontre avec M. Ba Adama Moussa, maire de la commune de Boghé dont Thialgou dépend administrativement. Cette visite de courtoisie est aussi l'occasion pour le maire de signer la *convention tripartite de partenariat et de financement du projet reboisement du jardin d'enfant de Thialgou*, entre l'AJT, Arémau et la Commune de Boghé [Annexe n° 6].



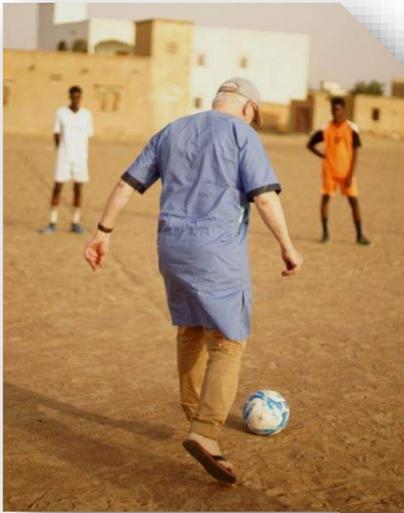
Cette formalité accomplie, les discussions qui s'en suivent permettent d'évoquer l'historique des excellents rapports qu'entretiennent Arémau, Thialgou et Boghé depuis 2008. Nous discutons des divers enjeux locaux ainsi que des diverses organisations agissant sur le territoire. La rencontre est suivie d'une visite du marché de Boghé ainsi que d'un déjeuner chez Monsieur le maire.

## Match de football amical

En fin d'après-midi, est organisé un match de football, à Thialgou sur le terrain jouxtant l'école. Les joueurs forment deux équipes représentant symboliquement le *FC Thialgou*, en maillots oranges et l'équipe *Arémau* et maillots blancs. Le public est venu en nombre pour assister à cet événement sportif.



Après un échauffement et le briefing des équipes par les coaches, le jeu débute sa première mi-temps et c'est Etienne qui se charge de tirer le coup d'envoi.



Le jeu commence et les deux équipes dévoilent un beau niveau de jeu pour le plus grand plaisir du public. Le match est serré mais c'est finalement le *FC Thialgou* qui ouvre le score. La 25<sup>e</sup> minute arrive rapidement et la mi-temps avec.

Après un peu de repos, le coach de l'équipe *Arémau* fait rentrer Ulysse sur le terrain pour la deuxième période. Chaque équipe maintient la pression mais le score ne changera pas, c'est sur un score de 1 à 0 pour le *FC Thialgou* que la partie se termine.

Le trophée est remis au *FC Thialgou* et son équipe, dans un geste très sportif, offre une haie d'honneur à l'équipe *Arémau*.



### ***Achat d'artisanat local***

L'après-midi se termine par l'achat d'artisanat local auprès de la coopérative des femmes pour la boutique mauritanienne.



### ***Réunion de clôture***

La soirée est consacrée à un temps de discussions avec tous les interlocuteurs associatifs thialgois afin de faire le récapitulatif des sujets évoqués et des questions abordées lors des visites des équipements et des réunions d'échanges. Un résumé des différents constats et des propositions formulées par les acteurs associatifs est présenté par Marie-Claire :

#### ***Pour le jardin d'enfants***

- Les enfants manquent de place, il y a un besoin crucial de 2 salles supplémentaires.
- Il faut établir une liste des points défectueux à revoir sur la construction du jardin d'enfants et les faire remonter à Mr Diallo pour qu'il les corrige.

- Il y a un besoin de formation pour que les éducatrices puissent monter en compétences.
- Nécessité impérieuse d'un photocopieur. Ce sera un projet commun à coordonner avec l'école et l'association des jeunes.
- Des livres de contes et des abécédaires bilingues français-arabe à destination de très jeunes enfants ont été offerts par Arémau à la bibliothèque gérée par l'AJT. Il serait judicieux que ces ouvrages soient remis au jardin d'enfants où ils seront utilisés à bon escient.
- Pour tout ce qui concerne l'extension du jardin d'enfants, il est rappelé qu'il faut associer les différents interlocuteurs afin d'assurer le succès de l'entreprise.

#### ***Pour la bibliothèque et les jeunes :***

- En l'absence de bibliothécaires, il y aurait un besoin d'organiser une permanence par des bénévoles, afin de permettre un accès aux usagers quand ils en ont besoin. Faciliter l'accès aux enseignants et aux instituteurs est également nécessaire.  
Pour ce faire, il faudrait résoudre le problème de la gestion des clés de la bibliothèque pour en faciliter l'accès.
- Nécessité de libérer de la place dans la bibliothèque et se débarrasser des livres ne présentant pas d'intérêt pour le public thialgois. Aliou Lam propose son aide à la mise en place du tri des livres.
- Ulysse est disposé à discuter avec l'association des jeunes si jamais ceux-ci ont envie de le contacter pour des conseils ou de la mise en contact sur des projets audiovisuels.

#### ***Pour l'école***

- Etienne rappelle l'importance de la correspondance entre les écoles thialgoises et françaises.
- Rappel des réparations à faire dans les classes et le bloc sanitaire ; démontage des jeux d'enfants extérieurs [voir Annexe n° 8]

#### ***Pour le potager***

- Le projet d'un forage dans le potager existant étant acté, les femmes sont invitées à se rapprocher de l'Adest pour trouver la meilleure entreprise susceptible de réaliser cette mission.  
La construction de ce forage pourrait ainsi bénéficier au potager voisin qui est la propriété d'un autre groupement de femmes, moyennant une redevance à la coopérative des femmes de Thialgou.

La réunion se termine pour laisser place à notre dernier dîner à Thialgou.

C'est avec beaucoup de considération et d'amitié que nous prenons congé de ceux que nous ne reverrons pas au moment de notre départ le lendemain matin.

## **Mardi 22 février**

### ***Départ de Thialgou***

Le matin, Etienne, Marie-Claire et Ulysse quittent Thialgou et prennent la route du nord, pour un voyage vers Atar à la rencontre de leurs amis de l'Adrar, avant de rejoindre Nouakchott dans quelques jours pour la fin de la mission.

## **Samedi 26 février**

### ***Rencontres à Nouakchott dans le quartier Rimgaz***

Abou, président d'honneur d'Arémau, résidant dans le quartier Rimgaz, commune de Nouakchott, ayant été élu chef du quartier, a organisé une rencontre de courtoisie entre Etienne et M. Le Maire de cette commune. Pendant cette rencontre, ont été abordés des questions concernant la gestion de ce nouveau quartier et les objectifs de la municipalité pour y améliorer les conditions de vie.



Lors de la réception à la mairie du quartier Rimgaz, Etienne et Abou avec M. Le Maire (3<sup>ème</sup> à partir de la gauche) et des membres de sa municipalité

Dans un esprit de favoriser les activités sportives, Etienne a remis à l'association des jeunes du quartier des articles de sport destinés à soutenir divers clubs, et en particulier des tenues pour pratiquer les arts martiaux, de la part du Club de Judo de Bruguières.



Les enfants dans les tenues d'arts martiaux offertes et pendant les cours d'entraînement.

**Lundi 28 février**

### ***A Nouakchott, bilan de la mission***

La mission touchant à sa fin, une réunion de bilan est organisée chez Abou Bâ avec des membres de l'Adest.

En préambule à la réunion, est évoquée la mémoire du père d'Abou Bâ, décédé quelques jours plus tôt. Tout le village de Thialgou et la diaspora de Nouakchott sont endeuillés. Le père d'Abou était un des fondateurs historiques de l'Adest, membre de la commission des Sages, considéré comme un ténor de la création de cette association. Arémau présentent toutes ses condoléances à la famille Bâ et partage la peine de tous ses amis mauritaniens dans cette épreuve.

Un compte-rendu de la mission à Thialgou est ensuite fait aux présents.

Tous les points abordés lors de la réunion de synthèse à Thialgou sont évoqués et discutés avec les représentants de l'Adest.

- ✓ Concernant le forage dans le potager des femmes et l'extension du jardin d'enfants, l'Adest souhaite être impliquée dans ces deux projets et demande à être consultée avant toute prise de décision.

Elle propose, avant de choisir l'entrepreneur, de lancer des appels d'offres à partir d'études et de l'avis de professionnels d'origine thialgoise compétents (ingénieurs, bureau d'études, techniciens, etc.).

- ✓ Concernant le photocopieur, demande qui a fait l'unanimité des associations et usagers de Thialgou, Etienne se propose de se mettre en relation avec un professionnel de ce type d'équipement à Toulouse qui pourrait le conseiller et l'aider à trouver du matériel d'occasion solide pour une utilisation intensive.

Cette dernière réunion de bilan et d'au-revoir, est l'occasion de remercier nos interlocuteurs pour l'accueil qui nous a été réservé et pour la richesse des échanges culturels lors de notre séjour. Les liens indéfectibles entre Arémau et les thialgois sont évoqués avec l'espoir qu'une prochaine mission pourra avoir lieu rapidement, et ne se fera pas attendre comme les 4 années qui nous ont séparées aussi longtemps de la précédente.

C'est avec beaucoup d'émotion que les membres d'Arémau, à quelques heures de leur départ, s'adressent à toutes les personnes rencontrées lors de cette mission, de Nouakchott à Thialgou, pour les remercier des grandes qualités humaines, du respect mutuel, de l'amitié dont elles ont fait preuve à leur égard pendant ces quelques jours passés ensemble et pour le temps qu'elles leur ont consacré malgré les contraintes du travail et du quotidien de tout un chacun et chacune.



# Annexes

Annexe n° 1 - Liste des personnalités, représentants associatifs et des différents interlocuteurs rencontrés lors des réunions organisées à Nouakchott et Thialgou.

Annexe n° 2 - Programme des visites à Thialgou

Annexe n° 3 - Discours de bienvenu de l'Association des Jeunes de Thialgou

Annexe n° 4 - Rapport d'évaluation du jardin d'enfants de David Stewart -

Annexe n° 5 - Etat des lieux et relevé d'observations suite à visite du jardin d'enfants

Annexe n° 6 - Convention tripartite de partenariat et de financement du projet reboisement du jardin d'enfant de Thialgou, entre l'AJT, Arémau et la Commune de Boghé

Annexe n° 7 - Rapport sur le montage des bancs de chaises par l'AJT

Annexe n° 8 - Etat des lieux et relevé d'observations suite à la visite de l'école



## Liste non-exhaustive des personnes participant aux réunions qui se sont tenues pendant la mission à Nouakchott et à Thiagou

### *Participants à la réunion du 15 février à Nouakchott*

<b>Oumar LAM</b>	Président de l'ADEST
<b>Abdoulaye LAM</b>	Secrétaire Général de l'Association pour le Développement Économique et Social de Thiagou (ADEST)
<b>Abou BÂ</b>	Président d'honneur d'Amitié, Réciprocité et Échange avec la Mauritanie
<b>Abderrahmane DIA</b>	Président de l'Association des Jeunes de Thiagou (AJT)
<b>Marie-Claire RIVOIRE</b>	Membre d'AREMAU
<b>Ulysse AIRIEAU</b>	Membre d'AREMAU
<b>Moctar LAM</b>	Membre et conseiller de l'ADEST (et ex-président de l'AJT)
<b>Moktar Boukari LAM</b>	Chargé de Communication de l'ADEST
<b>Dialedé LAM</b>	Chargé des relations extérieures de l'ADEST
<b>Abdoul TALL</b>	Chargé de l'organisation de l'ADEST

### *Comité de gestion et personnel du jardin d'enfants rencontrés le 19 février*

<b>Abou LAM</b>	Président
<b>Aminata HASSANE</b>	Vice-présidente
<b>Aliou LAM</b>	Secrétaire général
<b>Kadia Ibra LAM</b>	Trésorière
<b>Aliou Moktar LAM</b>	Trésorier adjoint
<b>Oumar WAGNE</b>	Membre
<b>Djibril WAGNE</b>	Membre
<b>Hapsa Amadou LAM</b>	Membre
<b>Salimata YALL</b>	Membre
<b>Fatimata Bocar SY</b>	Monitrice
<b>Aïssata Adama LAM</b>	Monitrice (et épouse de Mr M'Gaïdé)
<b>Aïssata Moussa DIA</b>	Monitrice
<b>Hawa Amadou GAKO</b>	Personnel cuisine/ménage
<b>Hapsatou Mamoudou CAMARA</b>	Personnel cuisine/ménage

### *Réunion avec l'équipe pédagogique de l'école de Thialgou, le 19 février*

<b>Moussa N'GAÏDÉ</b>	Directeur de l'école fondamentale
<b>Salif DIA</b>	Président de l'association
<b>Amadou TIDJA</b>	Président de l'association des Parents d'Élèves
<b>Ibrahima SERI</b>	Association Parents d'Élèves
<b>Bathia LAM</b>	Association Parents d'Élèves
<b>Abouberrri LAM</b>	Enseignant
<b>Alalidou LAM</b>	Enseignant
<b>Saïdou BÂ</b>	Enseignant
<b>Amadou TIDJANE</b>	Enseignant
<b>Amadou Abdoul KELLY</b>	Enseignant
<b>Amadou SADA</b>	Professeur
<b>Mamadou Idriss WAGNE</b>	Professeur

### *Réunion avec l'Association des Jeunes de Thialgou, le 20 février*

<b>Abderrahmane DIA</b>	Président de l'Association des Jeunes de Thialgou
<b>Amadou YALL</b>	Vice-président de l'AJT
<b>Aliou Moctar LAM</b>	Membre de l'AJT
<b>Ibrahima Borar SEM</b>	Membre de l'AJT
<b>Thierno Saïdou Noukar BÂ</b>	Membre de l'AJT
<b>Amadou Sada DIA</b>	Membre de l'AJT
<b>Mignel DIA</b>	Membre de l'AJT (épouse Abderrahmane DIA)
<b>Mamadou LAM</b>	Membre de l'AJT
<b>El Hadj Souleymane SY</b>	Membre de l'AJT
<b>Mamadou Lamine LAM</b>	Membre de l'AJT
<b>Abou LAM</b>	Membre de l'AJT



## DISCOURS DE L'ASSOCIATION DES JEUNES DE THIALGOU

*Autorités locales, Chefs coutumiers,  
Représentants des différentes associations du village,  
Chers frères et sœurs de l'Association AREMAU,  
Mesdames et Messieurs,*

Permettez nous de vous souhaiter la bienvenue au nom de la jeunesse de Thialgou. Une jeunesse très impatiente de vous revoir ici à Thialgou. Nos vœux sont exhaussés après une très longue attente en raison de la crise sanitaire qui sévit dans le monde. Nos prières et nos pensées aux victimes de cette pandémie.

Nos prières et nos pensées à Madame Monique Maurice : la dame de Thialgou dont les hauts faits resteront à jamais dans nos cœurs. Madame Monique, à qui nous rendons un vibrant hommage, s'était investie pour l'épanouissement de la petite enfance par ses actions pour le bon fonctionnement de l'école maternelle de Thialgou. C'est donc tout naturellement que le jardin d'enfant porte son nom : jardin d'enfants Monique Maurice. Elle avait porté les Thialgois dans son cœur et elle restera gravée dans nos cœurs pour toujours.

Elle avait perpétué l'action de nos frères et sœurs de l'AREMAU avec lesquels nous avons tissé des liens solides entre l'Europe et l'Afrique, entre la France et la Mauritanie, entre Bruguière et Thialgou.

L'action de l'Association Amitié Réciprocité et Echanges avec la Mauritanie qui se traduit d'abord par la considération que ses membres ont accordée à la jeunesse de Thialgou dont la réalisation de nos rêves est l'aboutissement. Comme l'avait si bien dit Mr Ba Abou « si un homme fait un rêve, ça reste un rêve, mais si plusieurs hommes font un même rêve ça devient une réalité ». Oui nous avons fait un même rêve et aujourd'hui nous vivons cette belle réalité parce que Monsieur Abou Ba l'avait voulue, parce que nos frères et sœurs d'AREMAU l'avaient voulue.

Nous, jeunes de Thialgois avons été témoins d'un humanisme sans faille de ces hommes et femmes venus de la France. Pays des grands hommes qui ont contribué à l'évolution du monde à l'image de Victor Hugo, le célèbre écrivain qui avait dit « ouvrir une école, c'est fermer une prison », de Jules Verne, le père de la science-fiction, de Louis Pasteur, le premier à appliquer le concept de vaccination à l'homme, d'Antoine de Saint-Exupéry, qui aimait explorer des horizons différents et qui aimait la Mauritanie comme vous.

L'esprit de solidarité qui vous anime, nous touche et nous responsabilise davantage. C'est dans cet esprit que la jeunesse de Thialgou tente de relever le défi de ce millénaire.

En 2007 point de départ cette fraternité, AREMAU avait pris l'engagement d'accompagner la jeunesse dans son combat contre l'ignorance, la misère, l'oisiveté, la délinquance juvénile, bref le combat contre le sous-développement. C'est dans cette optique qu'un important lot de matériel est mis à la disposition de l'Association des Jeunes de Thialgou sans omettre les infrastructures et les équipements dont nous mesurons l'importance pour faire face au monde moderne.

Parmi ces réalisations, on peut citer la construction d'une bibliothèque équipée pour permettre à la jeunesse de s'adonner à des activités productives qui sont l'acquisition du savoir et l'orientation vers les programmes de développement. Par la suite, AREMAU a pris l'initiative de former 12 bibliothécaires afin que la bibliothèque de Thialgou soit opérationnelle.

Un lot de matériel audio-visuel et des cassettes dont les contenus sont très instructifs, du matériel informatique pour promouvoir les nouvelles technologies, des vélos pour assurer le transport des collégiens et lycéens à Boghé, des cerceaux pour encourager la pratique du basketball, des jeux de maillots et des équipements sportifs.

Aujourd'hui encore, ce projet de reboisement, qui s'ajoute à cette longue liste de réalisation, doit impérativement interpeller la jeunesse de Thialgou sur la nécessité d'élargir ce programme de reboisement, afin de préserver notre environnement menacé par l'avancée du désert.

Chers frères et sœurs de l'Association AREMAU, la jeunesse de Thialgou agira pour la pérennisation de l'ensemble des projets mis en place pour l'émancipation de la jeunesse, elle exprime sa gratitude pour votre sacrifice car nous sommes conscients que ces réalisations pour les jeunes, les femmes, les éleveurs, les agriculteurs et la petite enfance résultent d'un effort considérable.

*Mesdames et messieurs, nous vous remercions.*

## FICHE PROJET

# Association AREMAU

Construction d'un jardin d'enfants à Thialgou

2018-02-0024

Mauritanie

Education

### MISSION

Nom de l'évaluateur : David Stewart  
Titre et structure de l'évaluateur : Chargé de Mission – Pôle Microprojet de La Guilde  
Date de la mission : 26/08/2021  
Type de mission : évaluation finale

### BUDGET

Budget total prévisionnel hors valorisation : 30 801 €  
Budget total réel : 25 931 €  
Dotations AMP : 10 500 €  
Pourcentage AMP / budget total : 40,5%

ASSOCIATION FRANCAISE  
Porteur de projet France : AREMAU  
Réfèrent : Etienne RIVOIRE  
Région d'implantation : Occitanie  
RRMA de référence : Occitanie Coopération

PARTENAIRE LOCAL  
Partenaire local : ADEST  
Réfèrent sur place : Aliou LAM  
00 222 47 43 1389

### PROJET

Date réelle de début de projet : 03/03/2019  
Date réelle de fin de projet : 18/01/2021  
Population cible : Enfants du village de Thialgou (127)  
Résumé :

L'association AREMAU travaille en partenariat avec l'ADEST (Association pour le Développement Economique et Social de Thialgou) depuis de nombreuses années afin de monter des projets de développement du village de Thialgou situé sur la commune de Boghé, dans la région Brakha sur la rive droite du fleuve Sénégal en Mauritanie.  
Ce projet a été conçu suite à un besoin émis par les mères du village de construction d'un jardin d'enfants permettant de développer les cours le matin pour les jeunes enfants (de 3 à 6 ans). Les objectifs de ce projet étaient de libérer du temps pour les mères afin qu'elles puissent s'occuper des tâches ménagères et du maraîchage le matin et également de préparer les enfants à l'entrée à l'Ecole Fondamentale publique à 6 ans.  
Lors de la mission, le village, le jardin d'enfants et la mairie (Boghé) ont été visités. Les membres de l'ADEST, le chef de village, le Comité de Gestion du jardin d'enfants, les animatrices, les parents, les ouvriers et le maire ont été rencontrés.

## Rapport d'évaluation

### Description du projet et contexte local :

#### Résumé du projet :

- Thialgou est un village d'environ 3 000 habitants situé sur la commune de Boghé, grande ville (40 000 hab.) de la région Brakha, dans la vallée du fleuve Sénégal au sud du pays. La population du village vit principalement de l'élevage (bovins, ovins) et du maraîchage. La diaspora originaire de ce village est fortement mobilisée et organisée tant à Nouakchott qu'en Europe et aux Etats-Unis afin de contribuer au développement des infrastructures publiques du village.
- Le jardin d'enfants a été construit suite à un besoin émanant des mères du village. Les activités proposées aux plus jeunes (de 3 à 6 ans) 5 matins par semaine par ce jardin d'enfant permettent à leurs mères de disposer de temps libre afin de pouvoir mener les activités domestiques et maraîchères. Ces activités se déroulaient déjà de manière informelle et dans un hangar précaire mais la réalisation de ce projet a permis de structurer, pérenniser et abriter ce jardin d'enfants. De plus, les enseignements et activités proposées aux enfants leurs permettent de se préparer à l'entrée en Ecole Fondamentale à partir de 6 ans. Un petit déjeuner est également distribué aux enfants 5 matins par semaine ce qui permet de contribuer à leur nutrition. Trois animatrices, une femme de ménage et une cantinière sont employées par le jardin d'enfant, créant ainsi cinq emplois dans le village. Le comité de gestion constitué de membres de l'ADEST et de parents gère l'organisation, le versement des salaires et la récolte de la cotisation mensuelle des familles.

#### Principales activités du projet :

- Sensibilisation de la population et préparation de la mise en place du projet
- Démarchage des différents prestataires et construction du bâtiment : 2 salles de classe, 1 préau, 1 cantine, 1 bibliothèque, bloc de 4 latrines. Construction de la clôture et construction/achat du mobilier.
- Mise en place du jardin d'enfant : Comité de Gestion, suivi de l'équipe par un directeur (professeur à l'école fondamentale publique), animation par 3 animatrices, entretien par une femme de ménage et petit déjeuner par une cantinière, mise en place du programme, des cours, des activités, etc

#### Bénéficiaires du projet :

- Bénéficiaires directs 1 :** Les enfants du village de 3 à 6 ans soit 125 enfants lors de la visite en août 2021 répartis en 75 enfants en petite section (3/4 ans) et 53 enfants en grande section (5/6 ans). Selon l'ADEST l'ensemble des enfants du village en âge d'être accueilli au jardin d'enfant y est accueilli. Coût d'inscription de 100 MRU par mois. La grande majorité des familles parvient à régler les frais d'inscription. Des mécanismes de solidarité pré-existants permettent de régler les frais d'inscriptions des enfants des familles plus démunies.
- Bénéficiaires directs 2 :** Les mères des enfants (environ 200) dont la charge de garde des enfants a été allégée.
- Bénéficiaires indirects :** Le reste des membres des familles des enfants inscrit au jardin d'enfants, environ 300 personnes

**Comparatif prévu / réalisé (activités, budget) :**

- Le projet semble avoir été bien mené. Le diagnostic était cohérent, les bénéficiaires sont très satisfaits. Les familles les plus démunies bénéficient d'une aide grâce à l'ADEST et la diaspora afin d'inscrire leurs enfants au jardin d'enfants. Le jardin d'enfants parvient à payer les 5 salaires et régler ses frais de fonctionnement. 125 enfants sont inscrits et répartis sur 2 sections. Il semble cependant que les salles de classe soient un peu petites et surtout qu'il n'y ait pas assez de mobilier prévu pour tous les enfants (environ 70 chaises disponibles). Il manque également une réserve pour le matériel (la cuisine est utilisée comme réserve).
- Les bâtiments prévus ont été construits, le Comité de Gestion fonctionne convenablement et les bénéficiaires, tant les enfants que leurs mères, sont très satisfaits.
- Les porteurs de projet locaux sont très satisfaits du partenariat et de la réalisation du projet. Les besoins principaux sont cependant l'augmentation de la surface (car les 125 enfants sont répartis sur seulement 2 salles de classe assez chargées en effectif), l'acquisition de davantage de matériel pédagogique (dessin, calcul, alphabétisation en français et en arabe) ainsi que d'une photocopieuse.
- Le projet a été élaboré dans une réelle démarche de co-construction entre AREMAU et l'ADEST. Le besoin a été clairement identifié et la réponse est efficace.
- Le budget semble avoir été bien respecté et avoir convenu au besoin du projet. Le bâtiment est en bon état et devrait être structurellement viable 20 ans (garantie du constructeur). La clôture est en bon état et le mobilier également.
- Il aurait peut-être pu être judicieux d'augmenter un peu le budget et la taille de la construction afin de pouvoir accueillir les 125 enfants du village dans des conditions plus spacieuse et avec davantage de matériel (tables, bancs, chaises notamment). Les bénéficiaires sont cependant très satisfaits.

**Démarche d'évaluation :**

**Démarche d'évaluation et personnes interrogées :**

- Rencontre des membres de l'ADEST à Nouakchott et à Thialgou
- Rencontre du responsable local du projet à Thialgou
- Rencontre du Comité de Gestion, de l'équipe du jardin d'enfants à Thialgou
- Rencontre des bénéficiaires directs et indirects à Thialgou
- Visite des locaux du jardin d'enfants à Thialgou
- Rencontre des autorités locales à Thialgou et Boghé

**Analyse :**

**Pertinence et cohérence du projet**

**Conclusion :**

Le projet semble avoir été réellement coconstruit entre les deux associations partenaires et est réellement pertinent. Le besoin avait été correctement identifié et la réponse apportée y est cohérente.

Le jardin d'enfants est aux normes locales et correspond aux plans gouvernementaux de la République Islamique de Mauritanie de développement du préscolaire sur le territoire national. Le programme des deux sections vise à la fois à l'éveil (couleurs, chansons, dessins, etc) et à la préparation de l'entrée à l'école fondamentale (alphabétisation arabe et française, introduction au calcul)

Le projet semble faire consensus au sein de la population du village de Thialgou et est salué par le maire de la commune (Boghé), qui souhaiterait que les autres villages de la commune en prennent exemple.

Les populations locales ont été pleinement participantes au projet et ont partagé la responsabilité de la réussite du projet avec l'association AREMAU.

**Recommandations :**

Le lien AREMAU/ADEST est exemplaire et il ne fait aucun doute que ce lien fort et entretenu est à l'origine de la pertinence et de la cohérence de ce projet.

Le budget du projet aurait pu être vu un petit peu plus à la hausse afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants (davantage de salles de classe et de mobilier) mais le besoin des bénéficiaires est tout de même globalement satisfait et le jardin d'enfants répond aux normes locales.

**Efficacité du projet**

**Conclusion :**

Les résultats escomptés ont été atteints. La population cible bénéficie de conditions d'accueil et d'enseignement fortement améliorées par la construction et l'équipement du jardin d'enfants. Il y a globalement peu d'écart entre le prévisionnel et le réalisé, si ce n'est le fait qu'il n'y a pas assez de chaises pour la totalité des enfants (environ 70 chaises selon le directeur lors de la visite en août 2021).

L'implication des deux partenaires a été forte et équitable tout au long du projet.

Les programmes d'animation et d'enseignement correspondent au besoin tant en terme d'éveil que de préparation à la scolarisation à l'école fondamentale.

**Recommandations :**

Le projet est globalement très efficace dans sa réponse au besoin mais il pourrait être judicieux d'envisager la construction/l'achat de davantage de tables/bancs ou chaises/tabourets afin d'en avoir un par enfant. Il est cependant à souligner que les enfants mauritaniens ont l'habitude d'être assis directement sur la natte au sol.

### Effizienz du projet

#### Conclusion :

Pour un budget global réalisé d'environ 26 000 euros le projet a été très efficace. Pour un coût d'environ 80 euros par bénéficiaire direct (enfants et mères) le village de Thialgou a accès à un jardin d'enfant de qualité avec une viabilité technique possible d'une vingtaine d'années.

Les moyens et les activités du projet ont été en adéquation avec les objectifs fixés. Les objectifs ont été globalement atteints. Le calendrier a été globalement maîtrisé malgré quelques retards de construction et un petit délai supplémentaire avant réception des travaux dû aux mesures sanitaires liées à la pandémie Covid-19 en Juin 2020.

#### Recommandations :

Le projet est d'une bonne efficacité.

### Les effets/impacts du projet

#### Conclusion :

Les bénéficiaires tant directs qu'indirects sont très satisfaits de la réalisation du projet. Les enfants du village sont accueillis 5 matinées par semaine dans de bonnes conditions, dans un bâtiment bien construit, propre et bien entretenu. Un petit déjeuner leur est distribué 5 matinées par semaines. Les animations et enseignements sont adaptés et appréciés tant des enfants que de leurs parents.

Les mères des enfants sont satisfaites du temps dégagé grâce à ce projet pour leurs activités domestiques ainsi que pour le maraîchage de leurs parcelles individuelles.

#### Recommandations :

Le projet étant encore un peu jeune, il sera intéressant d'analyser les résultats des enfants lors de leur entrée à l'école fondamentale afin de voir si cette entrée se fait dans de meilleures conditions suite à cette préparation préscolaire.

### La pérennité du projet

#### Conclusion :

Le village de Thialgou dispose d'un fonctionnement communautaire très performant. De nombreux comités de gestion et autres associations fonctionnent en bonne intelligence entre les uns et les autres. Le jardin d'enfants ne déroge pas à la règle avec son Comité de Gestion performant, le soutien financier de l'ADEST et d'AREMAU, les échanges avec l'association des jeunes, etc. La viabilité organisationnelle du projet semble très bonne.

Les bénéfices du projet ont été pleinement appropriés par les bénéficiaires. Le Comité de Gestion fonctionne de manière indépendante et souveraine.

La viabilité technique de la construction et du mobilier semble très bonne également (garantie du constructeur, contrôle de la qualité lors de la construction et des achats par l'ADEST, etc).

La viabilité politique et réglementaire du projet semble également très bonne. Le projet entre dans le cadre de la politique de développement du préscolaire du gouvernement mauritanien et est salué par les autorités locales.

La viabilité financière du projet est relativement bonne. Un soutien financier ponctuel de la diaspora (via l'ADEST) est nécessaire afin de boucler le budget du jardin d'enfants ou de permettre aux enfants des familles les plus démunies d'être à jour de leurs frais d'inscription. Cette solidarité est cependant bien ancrée dans les mœurs locales et il ne serait peut-être pas particulièrement judicieux d'essayer d'atteindre une viabilité financière sans ces mécanismes de solidarité traditionnelle.

#### Recommandations :

Le projet semble pérenne sur les aspects techniques, organisationnels, politiques et réglementaires. La viabilité financière peut être améliorée mais la population locale semble disposer des moyens organisationnels (via la diaspora, l'ADEST, AREMAU) nécessaires afin de subvenir aux besoins financiers du jardin d'enfants sur le long terme.

#### ODD et thématiques transversales :

Principaux ODD auxquels le projet participe : ODD 4, ODD 5, ODD 6

#### Apprentissage /leçons tirées

Le lien entre AREMAU et l'ADEST est exemplaire et mérite d'être souligné. Ce lien fort et équilibré est la raison principale du succès de ce projet.

#### Recommandations et perspectives

Ce projet est pertinent, efficace, efficient et pérenne.

Il peut être intéressant d'envisager l'achat de davantage de matériel pour le jardin d'enfants selon les demandes émanant du Comité de Gestion et des bénéficiaires.

Il serait intéressant d'observer l'intégration des enfants à l'école fondamentale suite à leur préscolarisation au jardin d'enfants en faisant particulièrement attention à la rapidité d'acquisition des compétences en alphabétisation arabe et français ainsi qu'en calcul.

Photos :



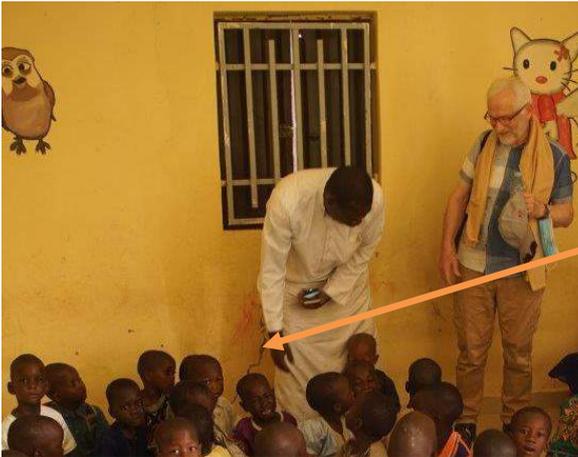
Le Jardin d'enfants à Thiailgou, août 2021



Intérieur d'une des salles de classe (Grande Section), août 2021

**ETAT DES LIEUX et RELEVÉ D'OBSERVATIONS**  
**SUITE à VISITE DU JARDIN D'ENFANTS LE 19 FEVRIER 2022**

**Fissures et dégradation crépi**



Un mur de cette salle, sous la fenêtre, présente une fissure semble t-il conséquente. Une expertise est nécessaire afin de s'assurer qu'elle n'entraînera pas une fragilisation du bâtiment. Répertorier s'il y a d'autres fissures sur l'ensemble du bâtiment...

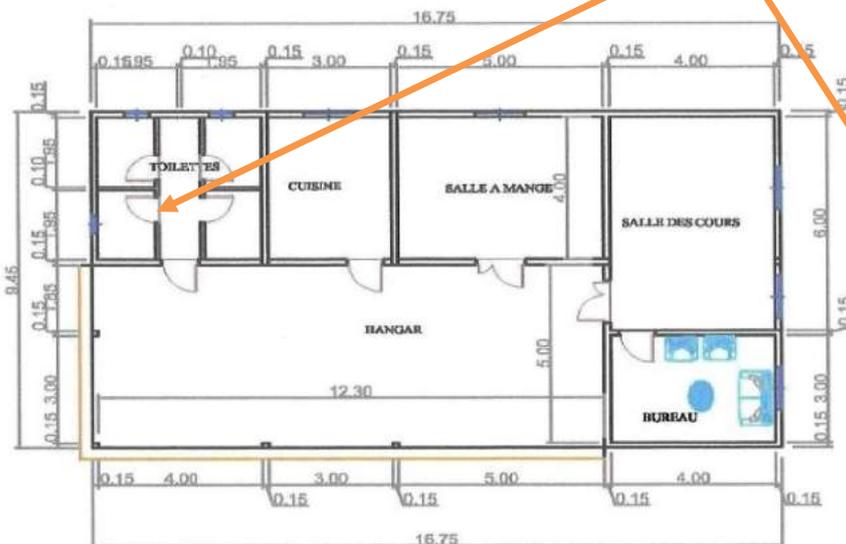
Dans cette salle le crépis est très dégradé à la base du mur ; il est nécessaire d'y remédier afin d'enrayer la détérioration. Répertorier si ce dommage est présent dans les autres salles.



**Problème évacuation eaux usées dans les toilettes**

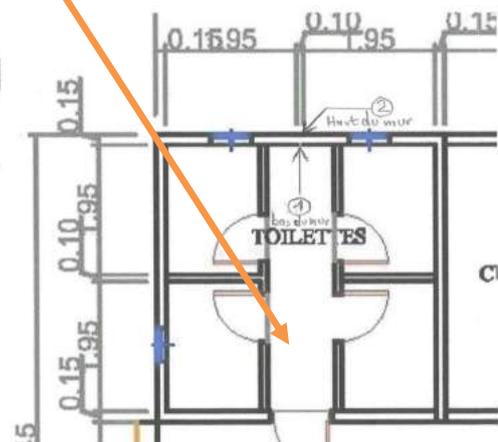
LE PERSONNEL FEMININ CHARGE DU MENAGE DU JARDIN D'ENFANTS SIGNALE :

- 1) Qu'au centre du couloir donnant accès aux 4 latrines, parfois, un accumulation d'eaux usées mêlées d'urines n'est pas pratique à évacuer sans devoir le faire vers le hangar, ce qui n'est pas hygiénique.
- 2) Un manque de ventilation afin de rejeter les mauvaises odeurs.



LE PERSONNEL DEMANDE DE REMEDIER A CES INCONVENIENTS ET PRECONISE LES SOLUTIONS SUIVANTES :

- (1) Au fond du couloir, au centre, effectuer un trou au bas du mur, au niveau du sol, afin de permettre l'évacuation des eaux usées directement vers l'extérieur.
- (2) En haut du même mur façonner un trou d'aération.



## Grilles du préau

Les grilles du préau n'ont pas été scellées correctement pouvant entrainer un danger pour les enfants qui, par amusement, s'y accrochent.

Les scellements auraient du être réalisés dans la masse des poteaux et non en superficie. Les photos montrent des descellements partiels.

Il est urgent de remédier à cela.



République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice

.....

.....

(AREMAU – ASSOCIATION DES JEUNES DE THIALGOU)

.....

**CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT DU PROJET :**

(Reboisement du jardin d'enfants de Thialgou)

**Janvier 2022**

**PREAMBULE :**

Dans le cadre de la mise en œuvre du « **Projet de reboisement du jardin d'enfants de Thialgou** » dont le financement a été mobilisé par l'association AREMAU (*Association Amitié Réciprocité, Echanges avec la Mauritanie*) et dont l'exécution a été confiée à Association des Jeunes de Thialgou ( téléphone +222.49280549 ; email [diasalif080@gmail.com](mailto:diasalif080@gmail.com) ; comptes bancaires n° MR1300018000012100065590260 BPM, dénommée ASSOCIATION )

La présente Convention de partenariat (AREMAU, ASSOCIATION DES JEUNES DE THIALGOU) est signée pour définir, d'un commun accord, les engagements des différentes parties prenantes du projet

**Dans ce contexte**

L'Association de Jeunes de Thialgou (AJT) bénéficiaire du projet, AREMAU bailleur de fonds principal et promoteur du projet, représentés respectivement par (Abdrahamane Daouda Dia) et Etienne Rivoire ainsi que la commune de Boghé, représentée par son maire, monsieur Ba Adama Moussa, assurant « la maîtrise d'ouvrage »

**Ont convenu ce qui suit :**

**CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES**

**Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet le **financement et la réalisation** du projet intitulé : « Reboisement du jardin d'enfants de Thialgou ».

**Article 2 : Localisation du projet**

- Coordonnées GPS du site du projet : ND
- Localité : Thialgou
- Commune : Boghé
- Moughataa (département) : Boghé
- Wilaya (région) : Brakna

**Article 3 : Nature du projet**

Il s'agit :

- Du boisement le jardin d'enfants
- Implantation de l'arbre d'AREMAU au centre du jardin en remplacement de celui décimé par la tempête en 2017.

#### Article 4 : Documents contractuels

- La présente convention
- Le dossier de l'étude du projet

#### CHAPITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES

##### Article 5 : Montant de la convention

Le montant total objet de la présente convention de financement et de partenariat est fixé à 19 200 MRU correspondant au coût total du devis, entièrement prise en charge par AREMAU.

#### CHAPITRE III : OBLIGATIONS DES PARTIES

##### Article 6 : Engagements de AREMAU :

- AREMAU s'engage à :
- Assurer la mobilisation du financement du projet à hauteur de 19 200 MRU soit 100% du total du devis ;
  - Assurer le suivi de la mise en œuvre du projet ;
  - Participer à la réception du projet.

AREMAU peut, chaque fois que nécessaire, adresser au maître d'œuvre des recommandations ou remarques quant à l'exécution du projet. Il fournira, au besoin et dans la mesure de ses moyens, un appui en encadrement et en formation.

##### Article 7 : Engagements de l'association des Jeunes de Thialgou :

Le Village de Thialgou s'engage :

- A réaliser les travaux de boisement dans les délais impartis,
- A authentifier les factures,
- A prendre en charge tous les autres frais hors coût du devis (frais et taxes municipales, etc.) ;
- A assurer le suivi, le contrôle et l'encadrement des travaux ;
- A Participer à la réception du projet ;
- A mandater une personne pour assumer les responsabilités contractuelles qui lui incombent. Cette personne sera le président de l'ASSOCIATION DES JEUNES DE THIALGOU.

- A Assurer l'entretien, la gestion durable et l'exploitation du projet ainsi que la protection des arbres plantés ;

- A mettre en place un système adéquat de gestion du projet pour favoriser sa pérennité ;
- A impliquer les enfants dans la maintenance et la pérennisation du boisement.
- A mettre en place une commission de gestion du projet formée des membres du comité du jardin d'enfants, de l'ADEST, de l'Association des jeunes, et de la coopérative féminine.

##### Article 8 : Responsabilité de la Commune de Boghé

La mairie de Boghé est, quant à elle, responsable à l'égard d'AREMAU, et de l'Association villageoise de Thialgou, de l'exécution et de la supervision de l'ensemble des prestations conformément aux dispositions de la présente convention et du contrat de prestations établi avec l'entrepreneur.

#### CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

##### Article 9 : Droit applicable à la Convention :

La présente convention, qu'il s'agisse de sa signification ou de son interprétation et des relations devant s'établir entre les parties, est régie par le Droit Mauritanien.

##### Article 10 : Règlement des litiges :

- Les deux parties conviennent de faire tous les efforts nécessaires pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre elles au titre de l'application et/ou de l'interprétation de la convention. Si les trois parties ne parviennent pas à un règlement à l'amiable, elles peuvent faire recours à la médiation d'un tiers (maire, notabilité locale) de leur choix arrêté en commun afin qu'il agisse en tant qu'arbitre.

##### Article 11 : Représentants autorisés :

Toute action qui peut ou qui doit être effectuée, ou tout document qui peut ou qui doit être établi au titre de la présente convention, le sera :

- i) De la part du village de Thialgou par son chef, Mr N'gaïdè Moussa ou par toute autre personne qu'ils auront dûment mandatée.
- ii) De la part d'AREMAU, par son premier responsable, M. Etienne Rivoire ou par toute autre personne mandatée par celui-ci.

##### Article 12 : Entrée en vigueur de la Convention :

La présente Convention entre en vigueur à partir de la date de signature par l'ensemble des parties.

**Article 13 : Fin de la Convention :**

La présente Convention prend fin lors de la livraison définitive du projet au bénéficiaire.

**Article 14 : Avenant à la Convention :**

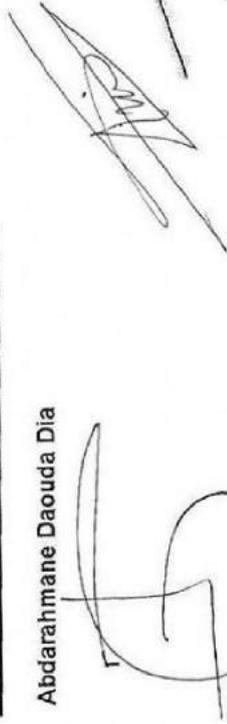
Toute modification aux termes de la présente convention fera l'objet d'un amendement signé par les quatre parties.

Fait à Boghé, en trois [3] exemplaires,

Le 04 /01/ 2022

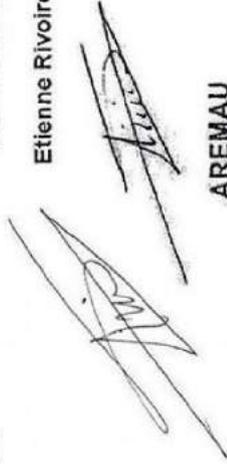
**Pour l'Association des Jeunes de Thialgou**

Abdarahmane Daouda Dia



**Pour AREMAU**

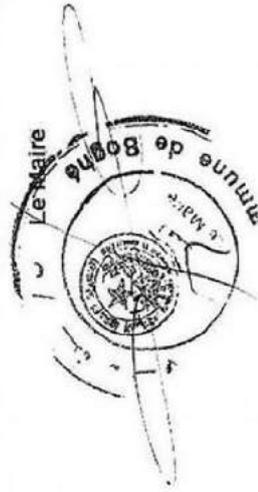
Etienne Rivoire



**AREMAU**

Amitié - Réciprocité - Echanges Mauritanie  
3, Impasse du Leuraçais  
31150 BRUGUIERES  
Tél : 05.61.82.30.46

**Pour La Commune de Boghé**





## ASSOCIATION DES JEUNES DE THIAGOU

### RAPPORT SUR LE MONTAGE DES BANCs DE CHAISES

*Décembre 2021*

#### INTRODUCTION

L'idée de créer un espace pour les jeunes de Thiagou (une maison des jeunes dotée d'une salle informatique) émise en 2007 par l'Association des Jeunes de Thiagou à son partenaire l'Association Amitié Réciprocité et Echanges avec la Mauritanie (AREMAU) s'est traduite par l'envoi d'un important don en matériel destiné aux différentes associations du village de Thiagou (voir le rapport de décharge 2009). L'acquisition de ce lot de matériel en 2009

marquait la première étape d'un processus visant à doter l'Association des Jeunes des moyens permettant de concrétiser leurs projets de développement à savoir l'équipement d'une salle informatique et des chaises permettant d'assurer la tenue des réunions au sein de l'espace des jeunes.

Ainsi les quatre-vingts chaises répertoriées s'inscrivaient dans ce cadre. Faut de moyens financiers, l'Association n'avait pas pu à l'époque procéder au montage.

En septembre 2021 la diaspora Thiagoise a décidé de financer le montage des chaises afin qu'elles puissent être utilisables. [Voir illustration 1]

C'est dans ce cadre qu'elle a mobilisé des ressources humaines et financières afin de matérialiser ce projet.

Nous présenterons en premier lieu (I) la réunion entre le représentant de la diaspora et le bureau de l'AJT ; (II) les travaux de montage ; et enfin le résultat de ces travaux (III).

#### I - Réunion entre le représentant de la diaspora et le bureau de l'AJT

Le 29 juillet 2021, s'est tenue une réunion entre la diaspora représentée par Monsieur Alhousseiny Oumar Ba et le bureau de l'Association des Jeunes de Thiagou. Le but de celle-ci était d'exposer à la séance le projet de montage des chaises. Monsieur Alhousseiny a expliqué que les aspects qui sous-tendent ce projet s'articulent autour de trois axes qui sont :

- ✓ Un coût financier relativement bas par rapport aux anciennes estimations ;
- ✓ Facile à monter ;
- ✓ Réalisable par la main d'œuvre locale.

S'appuyant sur ses compétences dans le domaine de la menuiserie, Monsieur aisément convaincu la séance sur la faisabilité de ce projet qui consiste à produire des chaises de 3 places. Sur les 80 chaises, il y avait une chaise défectueuse, ce qui ramène le nombre de chaises à 79. Donc, ces derniers mis en lots de 3 places vont produire 26 bancs de chaises de 3 places plus 1 banc de chaises de 2 places.

La suite de la séance de travail était consacrée à la détermination des intrants nécessaires pour la confection des bancs. Cette étape a permis de dégager un bilan estimé à 10 milles ouguiyas.

Par ailleurs, ce montant est 3 fois moins coûteux que celui estimé au moment de l'arrivée des chaises [voir rapport 2016 portant sur le montage des chaises].

#### II - Les travaux de montages des bancs

Les travaux de confection ont débuté le 07 Août 2021 en présence de Monsieur Alhousseiny BA et les acteurs concernés. Ces derniers étaient constitués essentiellement des membres du bureau de L'AJT et de la main d'œuvre locale sollicitée pour l'occasion.

Sous les instructions de M. Ba, les travaux ont duré quelques jours et se sont déroulés dans de bonnes conditions.

**Illustration 1** : travaux de montages des bancs



Crédit photo : @Cheikh Oumar Lam

Par ailleurs, dans le cadre des travaux, les matériaux suivants ont été achetés :

Libellé	Quantité	Prix unitaire (en MRU)	Montant (en MRU)
Barres de fer types carré 30N	23	240	5520
Boulons de 10	227	5	1135
Pots de peintures noires	3	70	210
Fer plat	1	2 00	200
Litre de pétrole	1	80	80
Messes	3	50	150
<b>Total des matériaux</b>			<b>7 295</b>

- Transport des matériaux (Boghé – Thialgou) : 200 MRU

- Main d'œuvre : 1 500 MRU

Au total, le projet a coûté **8 995 MRU** (*Huit-mille- neuf- cent quatre – vingt – quinze- mille ouguiyas*).

### III - Résultat des travaux

Ces travaux ont permis de confectionner 26 bancs de 3 places. Ces derniers ont été remis à Monstieur Aliou Moctar Lam, Vice-président de l'Association des Jeunes qui assurait l'intérim.

Ces bancs ont par la suite été installés dans le jardin d'enfants et dans la bibliothèque.

Illustration 2 : les bancs lors de la visite de M. David Lewart au jardin d'enfants



Crédit photo : @Cheikh Oumar Lam

Aujourd'hui, ces bancs de chaises renforcent le matériel disponible au jardin d'enfants et contribuent également à générer des fonds pour le fonctionnement de l'espace des jeunes.

### IV- Conclusion

L'initiative de la diaspora a permis de rendre exploitable les chaises acquises grâce une coopération riche et variée avec Aremau. Devenus pourvoyeurs de liquidités au profit du jardin d'enfants, le montage de ces bancs avec la participation de toutes les forces collectives nous rappelle qu'ensemble (AREMAU, DIASPORA ET AJT) nous pouvons développer le village de Thialgou.

*Le chargé des relations extérieures*

*Atassane N'Gaide*

## ETAT DES LIEUX et RELEVÉ D'OBSERVATIONS SUITE à LA VISITE DE L'ÉCOLE LE 21 FEVRIER 2022

### DANS LES SALLES DE CLASSE

#### Sur le seuil d'une classe



• Equipement électrique défectueux (danger d'électrocution) témoignant d'une alimentation électrique incertaine des classes ???

En 2014, un tel constat a déjà été fait.

• Dallage à réparer.

#### Etat des peintures murales



Les peintures ont besoin d'être rafraîchies dans les classes.

Repeindre les murs est une nécessité pour le maintien correcte des salles de classe.

Des fissures sont visibles : une expertise est nécessaire afin de s'assurer qu'elles n'entraîneront pas une fragilisation du bâti.

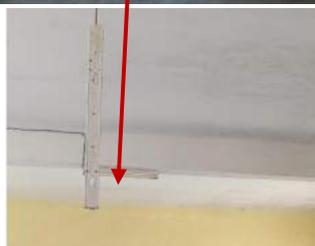
#### Prises électriques



Prise de courant à fixer correctement.

***Contrôler la bonne installation des prises dans toutes les salles.***

#### Fixation des néons



Dans ces 2 salles de classes, le support du tube fluo est à remettre en place pour l'un et la fixation de l'autre est à consolider.

***Vérifier dans toutes les classes la bonne fixation de ces supports.***

## DANS LES SANITAIRES

D'une manière générale les sanitaires (grilles – peintures – serrures et charnières, etc.) ont besoin d'être restaurés. Les dégradations dues à la rouille et probablement à une qualité de métal inappropriée sont évidentes et ne peuvent pas rester en l'état au risque d'un délabrement constant et aggravé.

Les sanitaires côté filles n'ont pas été visités ; un état des lieux est recommandé !



## LES JEUX DANS LA COUR DE L'ECOLE



L'implantation de cette structure et des autres jeux n'est plus conforme ; cela représente un danger pour les enfants. Il devient urgent de les démonter.

Si possible les faire réparer et les installer dans la cour du jardin d'enfants à condition que cela soit compatible avec l'âge des enfants.



## ***La Mauritanie!***

*Les ethnies s'entrelacent,  
les cultures se fondent,  
les tribus s'embrassent,  
le soleil illumine les cœurs,  
la chaleur humaine se partage,  
l'hospitalité se vit,  
de la dune au fleuve,  
de l'océan à la forêt.*

*Bâ Abou*

### **Association AREMAU**

Président: M. Etienne RIVOIRE  
03 Impasse du Lauragais  
31150 Bruguières - France  
Tél : 05 61 82 30 46  
[association-aremau@club-internet.fr](mailto:association-aremau@club-internet.fr)